

# WORKING PAPER

*Série Cohésion sociale*

L'impact de la  
croissance sur la  
pauvreté et  
l'inégalité :  
*L'importance des  
choix politiques*

*Mai 2008*

par Marion Engelert

  
Solidarité  
Think Tank européen  
Pour la Solidarité

[www.pourlasolidarite.be](http://www.pourlasolidarite.be)

Le Think tank européen ***Pour la Solidarité*** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, ***Pour la Solidarité*** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

***Pour la Solidarité*** organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.

Think tank européen ***Pour la Solidarité***

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

[info@pourolsolidarite.be](mailto:info@pourolsolidarite.be)

[www.pourolsolidarite.be](http://www.pourolsolidarite.be)

## LES CAHIERS DE LA SOLIDARITÉ

Collection dirigée par Denis Stokkink

*Europe, énergie et économie sociale*, Série Développement durable et ville, n°15, 2008

Séverine Karko, *Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives*, Série Développement durable territorial et politique de la ville, n°12, 2007.

Sophie Heine, *Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°11, 2007.

*La diversité dans tous ses états*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°10, 2007.

Francesca Petrella et Julien Harquel, *Libéralisation des services et secteur associatif*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, *Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°8, 2006.

Éric Vidot, *La Reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°7, 2006.

Anne Plasman, *Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°6, 2006.

Sarah Van Doosselaere, *Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°5, 2004.

Anne Plasman, *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°4, 2004.

*Entrepreneuriat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°3, 2004.

*Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°2, 2004.

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, *La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°1, 2004.

## Introduction

La croissance économique elle-même est toujours au service de l'humain et de tous les humains? Cette vaste question, liée à la relation entre croissance économique et bien-être global<sup>1</sup>, fait l'objet de controverses et de débats intenses. La question est en effet fondamentale dans un cadre où la croissance constitue souvent un objectif en soi pour les pays, qu'ils soient économiquement riches ou pauvres. En effet, la comparaison internationale du PIB/tête et des taux de croissance reste, malgré les débats, un critère de choix pour l'évaluation des performances générales des pays. Les statistiques existantes en attestent. En effet, les statistiques de comptabilité nationale sont systématiquement plus vastes et nettement plus développées que les indicateurs de performances sociales (espérance de vie, éducation, pauvreté, inégalités,...) et autres indicateurs de bien-être subjectif ou reliés à la qualité de vie (degré de satisfaction de la vie, qualité de l'environnement,...). Il semble donc exister en pratique, un amalgame implicite entre croissance économique et bien-être (social et « subjectif »).

Concernant le bien-être social, il est généralement admis que la croissance économique est d'une part génératrice de progrès sociaux, et d'autre part profite au moins dans une certaine mesure à toutes les couches de la population. Selon cette thèse (la maximisation de la taille du « gâteau » implique un accroissement de chacune de ses parts), la croissance économique s'accompagnerait d'une réduction de la pauvreté, d'une augmentation du niveau d'éducation et des soins de santé etc. Mais est-ce vraiment toujours le cas ?

---

<sup>1</sup> La notion de bien-être à laquelle nous faisons référence ici regroupe le bien-être social (distribution des revenus, accès à l'éducation et aux soins de santé...) et le bien-être « subjectif » (bonheur...) plus difficilement quantifiable.

Au premier abord, et en considérant la question d'un point de vue global (mondial), il semble y avoir effectivement un lien clair entre croissance économique et développement social. Il est incontestable que les performances sociales des pays à revenu élevé dépassent celles des pays à bas revenu. Cependant, deux types d'observations sont à relever.

Tout d'abord, il existe des exceptions remarquables à cette relation ; c'est le cas par exemple de Cuba, où le PIB/tête est très bas alors que sous certains aspects (taux d'alphabétisation, espérance de vie, mortalité infantile...), les performances sociales y sont proches des pays développés<sup>2</sup>. Un autre type d'observations qui suscite réflexion concerne les différences importantes de performances sociales qui peuvent exister entre les pays ayant approximativement un même niveau de PIB/tête. On pense par exemple au cas des Etats-Unis, où la situation sociale ne semble pas être en phase avec les performances économiques qui sont au top mondial, contrairement à certains autres pays à revenu élevé.

Il apparaît donc justifié d'étudier cette relation plus en profondeur, par exemple au travers de l'étude de l'effet de la croissance économique sur la pauvreté monétaire (relative et absolue) et l'inégalité des revenus dans les différents pays. Certes, ces mesures, bien qu'essentielles, sont insuffisantes pour évaluer le développement social et la pauvreté en tant que concept multidimensionnel. Cependant, la pauvreté relative (monétaire) et l'inégalité des revenus constituent un indice important du degré de privation dont certains individus peuvent souffrir dans un contexte donné, et ont également l'avantage d'être mesurables (bien qu'il faille garder certaines réserves quant à la pertinence de ces données<sup>3</sup>).

---

<sup>2</sup> Voir les statistiques de ces différents indicateurs dans le *Rapport mondial sur le développement humain 2005* du PNUD, partie « Indicateurs de développement humain » pages 231 et 262

<sup>3</sup> Il est important de garder à l'esprit les problèmes conceptuels et de mesure de la pauvreté et de l'inégalité monétaires : difficultés de comparabilité internationale de la pauvreté, la fiabilité relative des données d'enquête, les différentes possibilités de définition du revenu, l'absence de prise en compte des « sans domiciles » et de l'accès aux services publics de santé et d'éducation, etc.

Avant d'aller plus loin, il est essentiel de rappeler préalablement la différence entre les notions de pauvreté relative et de pauvreté absolue. Cette différence réside dans le type de seuil de pauvreté choisi. En effet, ce seuil peut être défini en termes absolus (par exemple 1\$/jour) ou en termes relatifs, c'est-à-dire en comparaison avec un revenu moyen ou médian (par exemple 50% du revenu médian). Les mesures de pauvreté absolue, tel le pourcentage de la population disposant de moins de 1 ou de 2\$ par jour, sont plus souvent retenues pour les pays très pauvres.

Cependant, la perception intuitive de la pauvreté évolue dans le temps et en fonction du niveau de développement des pays, car les besoins évoluent. En Belgique, être pauvre signifie par exemple ne pas avoir les moyens d'acquérir un ordinateur ou de s'offrir des vacances. En Afrique, être pauvre c'est mourir de faim. De même, on ne peut comparer la pauvreté en Belgique au Moyen Age avec celle d'aujourd'hui. Ce constat amène à privilégier le concept de pauvreté relative, qui dépend du contexte environnant (de la situation au sein du pays). Cette façon d'aborder la pauvreté est en général considérée comme plus pertinente à partir d'un certain niveau de développement. La notion de pauvreté relative est donc une forme spécifique d'inégalité. Outre le fait évident que les moyens nécessaires à une existence décente croissent avec le niveau de vie moyen, d'autres théories d'ordre plus psychologique ont été développées autour de cette idée. On peut mentionner l'effet de comparaison sociale (« social comparison »)<sup>4</sup>, qui joue un rôle déterminant dans le fait de se sentir pauvre<sup>5</sup>.

Dans cet article, l'éventuelle relation entre croissance, pauvreté et inégalité, ainsi que l'importance d'autres facteurs indépendants à la croissance sont abordés. Le premier chapitre fournit quelques éléments théoriques relatifs à ces questions, et le deuxième est

---

<sup>4</sup> Cassiers I. et Delain C. (2006), « La croissance ne fait pas le bonheur : les économistes le savent-ils ? », *Regards économiques, Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain*, N°38, pp. 1-14

<sup>5</sup> A ce propos, on peut se demander si actuellement, avec la globalisation et le développement des télécommunications, la pauvreté relative ne devrait être mesurée selon un seuil relatif international.

consacré à une étude de cas sur la relation entre la croissance, la pauvreté relative et l'inégalité dans les pays à revenu élevé.

## **I/ L'impact de la croissance sur la pauvreté et l'inégalité : éléments théoriques**

Théoriquement, la croissance économique profite aux pauvres dans les mêmes proportions qu'aux riches, à conditions que la distribution des revenus reste inchangée. Cependant, dans la réalité, la croissance s'accompagne presque toujours d'une variation de la distribution des revenus. De plus, une croissance engendrant un accroissement de tous les revenus de façon proportionnelle n'est pas à considérée comme « pro-pauvre », puisque la pauvreté relative est inchangée, et comme nous l'avons mentionné, la pauvreté relative apparaît une mesure plus pertinente de la pauvreté. La question fondamentale est donc celle de la relation entre croissance et pauvreté relative et inégalités.

Certains auteurs (comme Kuznets) ont envisagé l'existence d'une relation « mécanique » entre le niveau de développement économique (et la croissance) et les inégalités (et leurs évolutions). Cependant, des études relativement récentes ont invalidé cette hypothèse, et semblent indiquer qu'il n'existe pas de relation universelle systématique entre la croissance du PIB et la variation de la distribution des revenus.

L'impact distributif de la croissance dépendrait donc plutôt du type de croissance (structure de la croissance) d'une part et de certains facteurs appartenant au contexte dans lequel a lieu la croissance d'autre part, en l'occurrence les choix sociopolitiques.

La première section de ce chapitre fournit certains exemples importants, relatifs aux choix politiques et indépendants du PIB, susceptibles d'influencer le degré de pauvreté relative et d'inégalité. Dans une deuxième section, un mécanisme théorique possible de l'impact de la croissance sur la pauvreté relative est proposé.

## I/1 L'influence des choix politiques et du contexte institutionnel

Les sociétés ou leurs histoires peuvent influencer, par l'intermédiaire de choix et de facteurs sociopolitiques – et indépendamment donc de leurs niveaux de PIB ou des taux de croissance –, leurs niveaux d'inégalité. A titre illustratif et en guise d'exemple, l'observation de données internationales des années 80 indique clairement que les pays appartenant alors au bloc communiste, caractérisés par un PIB/tête relativement peu élevé, présentaient globalement à l'époque les inégalités de revenus les moins importantes.

Certains éléments dépendant clairement des choix politiques sont donc susceptibles de réduire la pauvreté et l'inégalité des revenus. Nous pouvons citer entre autre les institutions du marché du travail, qui jouent un rôle important dans la détermination des salaires. La littérature empirique indique que la centralisation des négociations dans les sociétés industrialisées, l'importance des syndicats et autres indicateurs liés au marché du travail (tels les salaires minimums) tendent à réduire les inégalités salariales<sup>6</sup>. L'importance de l'emploi dans le secteur public joue également un rôle non négligeable en faveur de plus d'égalité. En effet, les différentiels de salaires sont moins importants dans le secteur public que dans le secteur privé<sup>7</sup>. La part de l'emploi public dans l'emploi total est elle-même influencée par le système politique en vigueur ou passé (ancien pays communistes, ou pays où l'influence des partis sociaux-démocrates était importante)<sup>8</sup>.

---

6 Machin, S. (1997), "The Decline of Labour Market Institutions and the Rise in Wage Inequality in Britain", *European Economic Review*, Vol. 41, N°11, p.647-57 et Koeniger W., Leonardi M., Nunziata L.(2004), "Labour Market Institutions and Wage Inequality", *Institute for the Study of Labour*, IZA Discussion Paper, N°1291

7 Voir Bishop, Formby, and Thistle (1991) pour les Etats-Unis et Meron (1991) pour la France; Hirschman (1973) a formulé une explication relative au fait que les salaires sont plus égaux dans le secteur public que dans le secteur privé. L'idée est que dans le secteur privé, les différentiels de salaires sont attribués à la chance ou aux mérites. Par contre, si les décisions sont centralisées, les différences de salaires seront considérées comme du favoritisme. Ainsi, les salaires sont plus égalitaires dans les pays communistes, non seulement par choix, mais par obligation. Cités dans Milanovic B. (1994); "Determinants of Cross-Country Income Inequality, An 'Augmented' Kuznets' Hypothesis", World Bank; Policy Research Working Paper, 1246

<sup>8</sup> Milanovic B., (1994); op.cit.



Les pays peuvent, via leurs choix sociopolitiques, influencer également le niveau d'inégalité et de pauvreté relative par des politiques de redistribution. Certaines études<sup>9</sup> ont montré qu'un régime politique orienté plus à gauche est susceptible d'accroître la générosité du « welfare state » et son impact favorable sur la diminution de la pauvreté relative et les inégalités, via une politique active de redistribution. A côté des transferts sociaux, l'Etat peut également réduire la pauvreté et l'inégalité de façon plus indirecte au travers de la fourniture de biens collectifs comme l'éducation. Il est également important de souligner l'impact positif des systèmes de financement par l'impôt progressif dans la réduction des inégalités et de la pauvreté relative.

Notons également que le contexte institutionnel de concurrence internationale (globalisation économique) est également un facteur susceptible d'accroître les inégalités. En effet, la concurrence avec les pays présentant un avantage comparatif en matière de coût du travail et donc produisant à moindre coût, sont susceptibles d'accroître les inégalités des pays riches via une pression sur les salaires des moins qualifiés ou un accroissement du chômage<sup>10</sup>. De même, la libre circulation du capital peut également être un facteur d'augmentation des inégalités en renforçant la force des capitalistes par rapport à celle des travailleurs et des gouvernements<sup>11</sup>. En effet, dans le cas des pays développés, la possibilité de sortie permet aux détenteurs de capital de faire pression sur les syndicats et les gouvernements pour baisser les salaires ou la pression fiscale. Cela implique une pression à la baisse des prélèvements fiscaux (« race to the bottom »), et a fortiori du montant de transferts disponibles.

---

<sup>9</sup>Milanovic B. (1994); op.cit.; Moller S.; Huber E.; Stephens J.D.; Bradley D., Nielsen F. (2003); « Determinants of relative Poverty in Advanced Capitalist Democracies », *American Sociological Review*, Vol.68, No.1, pp 22-51 et Brady D., (2002), «The Politics of Poverty: Left Political Institutions, The Welfare State and Poverty», Paper prepared for the International Sociological Association, Research Committee on Stratification and Mobility semi-annual meetings (April 2002) in Oxford, Duke University

<sup>10</sup> Alderson A.S. and Nielsen F. (2002); « The Globalisation and the Great U-Turn: Income Inequality Trend in 16 OCDE countries. », *American Journal of Sociology*, 107 pp 1244-99

<sup>11</sup> Idem

A travers ces exemples, on peut conclure qu'il existe une marge de manœuvre des politiques et des institutions pour réduire les inégalités, indépendante du taux de croissance économique. De façon générale, les facteurs sociopolitiques sont déterminés par l'interaction des forces sociales et des institutions, ainsi que par la politique économique du pays.

## **I/2 Le PIB potentiellement inopérant face aux choix politiques : raisonnement théorique**

Il est possible de formuler un mécanisme théorique possible de l'impact de la croissance par rapport à l'impact de certains choix politiques, sur l'inégalité et la pauvreté en se basant sur ce qui a été dit jusqu'à présent. L'objectif ici est de montrer que, contrairement aux idées habituellement véhiculées, il n'y a pas de raison de croire a priori qu'un accroissement du PIB/tête ait un effet sur les performances sociales ; pour ce faire, un raisonnement théorique et simplifié est utilisé.

Dans ce raisonnement, les choix politiques sont approchés par les taux de prélèvement moyens (impôts et cotisations sociales), permettant une redistribution des revenus vers la population potentiellement dans le besoin<sup>12</sup>. Pour simplifier le raisonnement, la population potentiellement pauvre avant redistribution est définie comme l'ensemble des personnes qui nécessitent une allocation sociale, c'est-à-dire celles qui dépendent des revenus de remplacement (chômeurs,...)<sup>13</sup> pour mener une vie décente. On suppose donc que les personnes ayant un emploi ne nécessitent pas une telle assistance (absence de « working poor »). Il s'agit bien évidemment d'une hypothèse destinée uniquement à simplifier le développement qui suit, le problème des travailleurs pauvres constituant une réalité importante. L'hypothèse plus fondamentale de notre raisonnement est que les taux de prélèvement n'augmentent pas systématiquement avec la croissance et le revenu moyen.

---

<sup>12</sup> Nous faisons ici l'hypothèse que les prélèvements servent uniquement à financer les revenus de remplacement.

<sup>13</sup> Pour être précis, les revenus de remplacement comprennent (du moins en Belgique) : les allocations de chômage, de pension et de prépension, les indemnités d'incapacité de travail, la garantie aux personnes âgées et le minimex).

Nous considérons donc que les individus pauvres (avant redistribution) sont ceux qui dépendent des revenus de remplacement, donc des systèmes de redistribution. Selon cette hypothèse, la pauvreté relative est entièrement fonction du montant des revenus de remplacement, et bien sûr, du taux d'emploi (puisque l'on considère que l'emploi permet de sortir de la pauvreté). Le montant des revenus de remplacement dépend donc des taux de prélèvement moyens et du PIB.

Le PIB est égal, par définition, à l'emploi (nombre de travailleurs) multiplié par la productivité (la productivité étant la production par travailleur). La croissance est donc le résultat soit d'un accroissement de la productivité soit d'un accroissement de l'emploi (ou les deux). La distinction entre ces deux moteurs de la croissance est fondamentale et déterminante de l'impact de la croissance sur la pauvreté et l'inégalité après redistribution<sup>14</sup>.

Envisageons tout d'abord le premier cas. Si la croissance est due à une augmentation de la productivité, le revenu moyen de la population augmente. Dans ce cas, à taux de prélèvement inchangé et toutes choses égales par ailleurs, la masse disponible pour la redistribution augmente en valeur absolue proportionnellement à l'accroissement du revenu moyen. Cependant, l'écart entre les riches et les pauvres (la pauvreté relative) reste constant.

Dans le deuxième cas, l'impact de la croissance est tout à fait différent. En effet, si la croissance est due à une augmentation du taux d'emploi, deux canaux de réduction de la pauvreté sont à distinguer : premièrement, compte tenu de l'hypothèse d'inexistence de « working poor », les anciens chômeurs alors occupés sortent de leur situation de pauvreté potentielle (effet direct). On a donc une réduction directe du nombre de pauvres nécessitant une assistance (diminution du nombre d'allocataires). Deuxièmement, l'augmentation de l'emploi engendre un accroissement de l'assiette de l'impôt, et donc de la « quantité » distribuée (effet indirect).

---

<sup>14</sup> Nous envisageons donc ici les deux moteurs de la croissance de manière distincte. Bien sûr, dans la plupart des cas, la croissance résulte d'une variation simultanée de ces deux facteurs.

Une croissance résultant d'un accroissement de l'emploi a donc un double effet, direct et indirect, sur la réduction de la pauvreté. En conséquence, les dépenses sociales par allocataire augmentent plus que proportionnellement aux taux de croissance (correspondant ici à l'accroissement du taux d'emploi), et la pauvreté relative diminue.

La pauvreté et l'inégalité peuvent bien évidemment être réduites de façon directe au travers d'une décision d'accroissement de la redistribution. Les taux de prélèvement moyens dépendent des choix politiques et du contexte institutionnel. Si l'on envisage une augmentation de ceux-ci, résultant d'une décision politique orientée vers plus de générosité, et en supposant que cette politique n'a pas d'effet macroéconomique (pas d'accroissement de demande ni de diminution de l'offre), cela entraînera bien sûr –toutes choses égales par ailleurs– une réduction automatique et proportionnelle de la pauvreté relative (à PIB inchangé) et a fortiori de la pauvreté absolue.

Ce raisonnement théorique simplifié met donc en évidence d'une part les effets différenciés de la croissance sur la pauvreté selon qu'elle résulte d'un accroissement de la productivité ou de l'emploi, et d'autre part le fait que la pauvreté relative (et l'inégalité) peut être réduite uniquement par une redistribution plus importante si les sociétés décident d'un partage plus important, sans que la croissance ne soit nécessaire<sup>15</sup>.

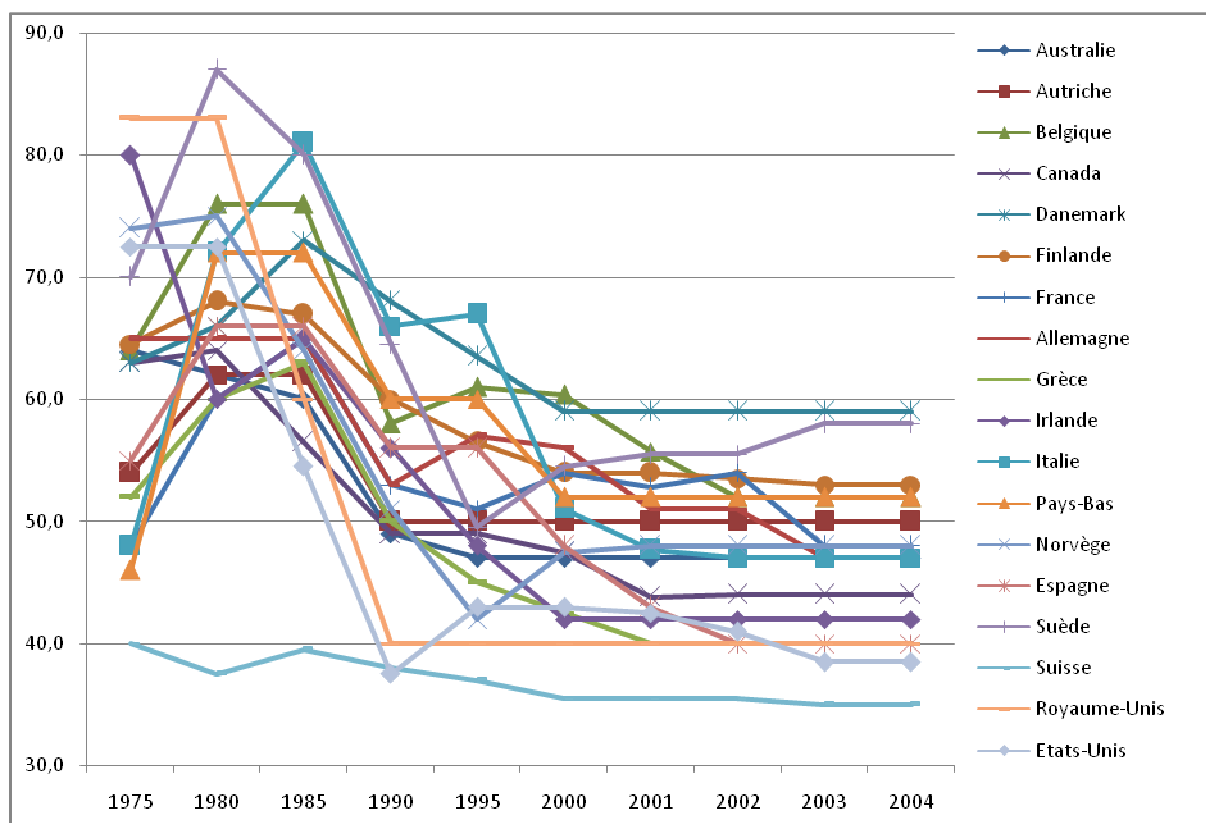
Certaines remarques importantes sont à formuler. Tout d'abord, il faut garder à l'esprit qu'à long terme, le principal moteur de la croissance réside dans l'accroissement de la productivité et que le taux d'emploi a historiquement peu d'impact sur l'accroissement du PIB/tête.

---

15 Nous n'envisageons pas ici les théories qui stipulent que les taxes « désincitent » les gens à travailler et augmentent le chômage.

Ensuite, nous avons supposé dans le raisonnement ci-dessus que les taux de prélèvement n'augmentent pas systématiquement avec la croissance et le revenu moyen. Il est important de souligner que cette hypothèse semble tout à fait réaliste sur base de l'observation de l'évolution des taux de taxation des dernières décennies dans une série de pays développés. Le graphique ci-dessous représente l'évolution des taux d'imposition sur les tranches de revenus les plus élevés pour 18 pays développés entre 1975 et 2004.

**Figure 1 : Evolution des taux de taxation marginaux sur les plus hauts revenus dans les pays développés (1975-2004)**



Source des données : The Fraser Institute (2006)<sup>16</sup>

Le graphique indique une tendance à la baisse des taux de taxation marginaux depuis environ les années 80. Cependant, le PIB/tête (et donc le revenu moyen) n'a globalement pas cessé de croître pendant cette période.

<sup>16</sup> Gwartney J., Lawson R., Easterly W. (2006), "Economic Freedom of the World", The Fraser Institute, Annual Report (dataset)

Bien sûr, l'évolution des taux de taxation marginaux ne renseigne pas directement sur l'évolution des taux de taxation moyen<sup>17</sup>, ni sur l'évolution des cotisations sociales. Cependant, il s'agit d'un indice susceptible de représenter la tendance globale de l'évolution des prélèvements. On pourrait pourtant s'attendre théoriquement, dans le cadre d'un système d'impôt progressif, à ce que les taux de prélèvement moyen croissent avec le revenu moyen. Or, cela ne semble pas être le cas à moyen et long terme.

En effet, des réformes fiscales ont eu lieu régulièrement dans les années 80 et 90 pour revoir les taux de prélèvement à la baisse<sup>18</sup>, de sorte que les taux de prélèvement n'augmentent pas avec la croissance du revenu moyen. L'évolution des taux de taxation semble donc bien indiquer que le niveau des taux de prélèvement est fonction de choix politiques et du contexte institutionnel. Une autre explication de ce phénomène peut s'inscrire dans l'idée que les besoins sont relatifs et croissent avec le niveau de développement économique. Ce qui semble importer alors, c'est la position relative des individus par rapport au niveau de vie moyen de la population. Une augmentation du revenu moyen n'implique donc pas que les individus soient prêts à accroître leur « générosité relative ».

Par ailleurs, il est à noter que, dans le cas d'une majorité des pays développés, certaines études concluent que l'intensité en emploi de la croissance a légèrement augmenté depuis les années 80<sup>19</sup>. Or, on note également une tendance à la hausse de la pauvreté relative et des inégalités dans ces pays sur cette même période (voir chapitre suivant). Ce constat n'est pas en contradiction avec notre raisonnement théorique, car les taux de taxation semblent montrer une tendance à la baisse dans la plupart de ces pays. L'accroissement du taux d'emploi peut donc résulter de politiques d'incitants fiscaux visant à encourager l'emploi, telle une baisse des cotisations patronales ou de la pression fiscale sur les bas salaires. Dans ce cas, l'effet sur la pauvreté relative est indéterminé, et dépend de l'importance relative des

---

<sup>17</sup> On pourrait par exemple avoir une baisse des taux de taxation marginaux avec une hausse de la base taxable

<sup>18</sup> De Meulemeester J-L, Cours de « Pouvoirs Publics et Politiques des revenus », Université Libre de Bruxelles

<sup>19</sup> Padalino S. et Vivarelli M. (1997), « L'intensité d'emploi de la croissance économique dans les pays du G7 », *Revue internationale du travail*, vol.136, n°2

effets positifs du taux d'emploi et négatifs de la baisse des taux de prélèvement, sur la réduction de la pauvreté relative.

Il est également important de rappeler que le développement ne tient pas compte de la pauvreté et des inégalités aux niveaux des salaires au sein du marché du travail. Or, le problème des travailleurs pauvres et de la précarité est très important, et les inégalités salariales ont d'ailleurs tendance à s'accroître dans un nombre important de pays.

Enfin, nous avons considéré que les prélèvements servaient entièrement à la redistribution directe en espèces. Or, les prélèvements fiscaux (et sociaux) pris dans la globalité servent à financer les dépenses de l'Etat dans leur ensemble (rémunérations des employés du secteur public, investissements en infrastructure, allocations familiales, financement du système éducatif et des soins de santé etc.). Certaines des activités financées par l'Etat au travers des prélèvements fiscaux peuvent constituer une certaine forme de redistribution indirecte, c'est le cas notamment du financement public de la santé et de l'enseignement. En outre, l'éducation publique diminue les inégalités en réduisant la « distance sociale » entre les individus<sup>20</sup>. De plus, un secteur public important<sup>21</sup> et le pourcentage de l'emploi dans le secteur public sont favorables à plus d'égalité (comme nous l'avons déjà mentionné)<sup>22</sup>. Si on tient compte de l'ensemble des dépenses qui ont au moins en partie une vocation sociale, on pourrait généraliser le raisonnement ci-avant basé sur les seules dépenses de redistribution, aux dépenses de l'Etat en général.

---

<sup>20</sup> Grastein M. and Justman M. (2002), "Education, Social Cohesion, and Economic Growth", *American Economic Review*, Vol.92, N°4, pp. 1192-1204

<sup>21</sup> Gustafsson B. et Johansson M. (1999); « In Search of Smoking guns: What Makes Income Inequality Vary Over Time in Different Countries? »; *American Sociological Review*, 64, pp 585-605

<sup>22</sup> Milanovic B. (1994), op.cit.

## **II/ L'exemple des pays développés**

Le cas des pays développés corrobore tout particulièrement la thèse selon laquelle il n'existe pas de relation stable entre PIB/tête et inégalités et pauvreté relative, et selon laquelle celles-ci dépendent essentiellement des choix politiques. Deux types d'analyse peuvent illustrer cette thèse : une approche temporelle (historique), qui fait l'objet d'une première section, et une approche en niveau (comparaison des niveaux de PIB/tête et des taux de pauvreté relative et d'inégalité par pays), qui constitue la deuxième section de ce chapitre.

### **II/1 Changement de tendance et déterminants du mouvement des inégalités et de la pauvreté relative dans les pays développés**

Au cours du dernier demi-siècle, les pays développés ont connu un renversement de tendance au niveau de l'évolution de l'inégalité et la pauvreté relative : la tendance à la réduction des inégalités (et de la pauvreté relative) enregistrée après la seconde guerre mondiale jusqu'environ dans les années 80, s'est inversée depuis lors dans une majorité de pays.

Cet exemple suggère tout d'abord l'absence d'une relation temporelle négative (et systématique) entre croissance économique et inégalité et pauvreté relative, et révèle, notamment via l'interprétation du renversement de tendance, l'importance des autres facteurs (type de croissance, facteurs sociopolitiques, contexte institutionnel) dans cette relation. En effet, le système des pays développés pendant la période comprise environ entre l'après-guerre et les années 80 correspond à un certain type de régulation, qu'on qualifie de fordiste<sup>23</sup>. Cette période, qui comprend les « Trente Glorieuses » (l'âge d'or du capitalisme), se caractérise par des relations économiques, sociales et institutionnelles spécifiques.

---

<sup>23</sup> Relatif au célèbre Ford H., fondateur de la « Ford Motor Company » et concepteur des techniques de production de masse (travail à la chaîne...), et du lien salaire-productivité (Augmentation des salaires pour encourager les ouvriers à se fixer dans leur usine)



Celles-ci se caractérisent par une forte dynamique de demande de biens et services, qui impliquent des investissements importants adaptés à la consommation de masse. Dans l'après-guerre, dans un nombre important de pays, des politiques à vocation sociale se sont imposées, favorisant les revendications des travailleurs et la protection sociale.

Le type de concurrence est oligopolistique, ce qui favorise les économies d'échelles ainsi que la syndicalisation des travailleurs. La puissance des syndicats et des politiques sociales impliquent que les gains de productivité se répercutent sur les salaires. Cet accroissement des salaires va alors impliquer une augmentation de la demande et de la consommation, provoquant de nouveaux investissements. Ceux-ci vont alors engendrer, par le progrès technique et des économies d'échelles, de nouveaux gains de productivité, et ainsi de suite (cercles vertueux « kaldoriens », caractéristiques des « Trente Glorieuses »). Les salaires jouent donc un rôle important dans la dynamique de croissance.

C'est également dans ce contexte que vont se former les premiers « Etats-providence », dans lesquels les dépenses sociales (soins de santé, revenus de remplacement...) constituent la part la plus importante des dépenses publiques<sup>24</sup>. De même, dans l'esprit keynésien de l'époque, « la politique des revenus<sup>25</sup> ne peut s'exprimer que dans la marche d'une économie plus volontariste et consciente...qui passe par la mise en place de régulations commandées »<sup>26</sup>. On est donc loin de la vision néoclassique de flexibilité des salaires de plus en plus d'actualité.

Dans ce contexte, la réduction des inégalités n'est pas contradictoire avec la logique de la production et du marché du travail. Au contraire, comme nous l'avons déjà mentionné, les salaires jouent un rôle déterminant dans la dynamique du système. Les entrepreneurs ont même un certain intérêt à augmenter les salaires, puisque ceux-ci créent la demande.

---

<sup>24</sup> Hobsbawn E. J. (1994), *l'âge des extrêmes : Histoire du Court XXe siècle*, Editions complexe

<sup>25</sup> Par exemple le fait de fixer un lien entre les différentes catégories de revenus avec les prix ou la productivité

<sup>26</sup> De Meulemeester J-L, op.cit.

De plus, l'importance des syndicats et des conventions collectives représente également une force en faveur de la réduction des inégalités. Il en va de même de l'accroissement des prélèvements destiné à la création d'emplois publics et à la redistribution directe (transferts sociaux) et indirecte (éducation, soins de santé...).

Les interrelations et la dynamique caractéristique du système fordiste vont peu à peu se modifier vers les années 80 pour faire place à un mode de régulation différent (allant plutôt dans le sens d'une dérégulation) et donc un autre type de croissance qu'on appelle post-fordiste. Cette période fait donc place à des nouvelles relations sociales, économiques et institutionnelles. La définition de ce nouveau mode de régulation est imprécise, et les variations entre les pays sont considérables. Néanmoins, on peut affirmer que c'est la fin de la croissance tirée avant tout par la demande intérieure. L'influence dominante de l'idéologie néo-classique prend le pas sur celle de l'idéologie keynésienne<sup>27</sup>. Ce revirement idéologique s'oriente vers une diminution du rôle de l'Etat et une plus grande flexibilité (notamment des salaires). De même, les exigences de rigueur budgétaire, la privatisation des services publics et les effets « désincitants » des politiques sociales sont des concepts qui prennent la forme de recommandations de plus en plus présentes ; ce mode de régulation post-fordiste est parfois qualifié de troisième âge du capitalisme (caractérisé par la priorité donnée à l'accroissement des profits)<sup>28</sup>.

Cette phase du capitalisme s'inscrit dans une logique plutôt libérale, où, selon certains auteurs, la liberté individuelle ainsi que la responsabilité individuelle sont particulièrement mises en avant, au détriment de la conscience collective<sup>29</sup>. Dans cette logique, les inégalités sont considérées comme naturelles (inégalités de capacité) ou résultant de choix individuels<sup>30</sup>. Il n'est donc pas exclu que cette mise en avant de la responsabilité individuelle

---

<sup>27</sup> Cohen D. (1997), *Richesse du monde, pauvretés des Nations*, Edition Flammarion

<sup>28</sup> Généreux J. (2006), *La Dissociété*, Editions du Seuil

<sup>29</sup> Idem

<sup>30</sup> Idem

ait un lien avec l'accroissement récent des inégalités. D'ailleurs, certaines études attribuent le niveau particulièrement élevé des inégalités aux Etats-Unis à la prédominance de la pensée libérale et à ce poids important donné à la responsabilité individuelle<sup>31</sup>. En effet, la pensée néolibérale se traduit au travers des institutions par plus de flexibilité et moins de protection sociale. Or, ce modèle de pensée s'impose peu à peu dans les autres pays développés, à traditions plus sociales.

Les années 80 marquent également la fin de la guerre froide et du communisme, et avec elle disparaît la crainte de forts mouvements sociaux : « ...le niveau élevé de chômage et l'accroissement des inégalités de revenus sont accompagnés jusqu'à présent d'un calme remarquable »<sup>32</sup>. On constate également dans une grande majorité de pays une baisse régulière des taux de syndicalisation, attribuée sans doute à une combinaison entre les effets de la globalisation (voir infra), du revirement idéologique (qui semble devenir dans une certaine mesure moins favorable aux salariés), et de l'évolution du marché du travail. En effet, les années 80 s'accompagnent de la poursuite de la baisse du nombre d'ouvriers industriels ainsi que d'une parcellisation des entreprises<sup>33</sup> (voir infra), ce qui diminue l'ancien réseau soudé des travailleurs et donc, leur force de négociation.

Un autre phénomène est celui de l'ouverture de plus en plus importante. Le commerce international croît en effet plus rapidement pendant cette période, ce qui augmente la compétition internationale<sup>34</sup>. Les pays sont de plus en plus mis en concurrence les uns avec les autres et doivent s'efforcer d'être compétitifs (baisse des coûts de production et donc des salaires...). C'est aussi la fin du système de Bretton Woods, faisant place à une situation de plus grande fluctuation des taux de change, ce qui constitue une pression supplémentaire

---

<sup>31</sup> Glaeser Edward L. (2006), « Inequality », *Oxford Handbook of Political Economy*, 34, pp. 625-641

<sup>32</sup> Lee E. (1997), « Mondialisation et normes du travail : Un tour d'horizon », *Revue internationale du travail*, vol. 136 n°2, page 189

<sup>33</sup> Hobsbawn E. J. (1994), *L'Âge des extrêmes : Histoire du Court XXe siècle*, Paris, Editions complexe , page 396

<sup>34</sup> Lee E. (1997), op.cit.

sur l'exigence de compétitivité pesant sur les pays. La mobilité des capitaux pose également une contrainte sur l'Etat qui doit veiller à attirer les investissements étrangers et empêcher la fuite des capitaux vers les pays où le poids de la fiscalité est moindre. La position des travailleurs et leurs revendications se trouvent également affaiblies sous les menaces de délocalisation<sup>35</sup>.

D'autres théories ont été mises en avant pour expliquer la hausse des inégalités (sans pour autant renier les premières). Outre la baisse importante des taux de syndicalisation, plusieurs de ces théories mettent en avant les changements au sein du marché du travail, indépendamment de la concurrence internationale. Ces changements sont attribués notamment à ce que l'on appelle la troisième révolution industrielle, correspondant à la conception et à la diffusion des nouvelles technologies de l'information (informatique...), nécessitant un travail hautement qualifié. Il existe donc un écart important entre cette main-d'œuvre qualifiée et occupée dans des secteurs à forte productivité, et la main-d'œuvre moins qualifiée se retrouvant dans des secteurs à moindre productivité. Cela se traduit par des écarts de salaire importants. Il s'agit de l'explication relative au « skill-biased technological change », c'est-à-dire le changement technologique « biaisé » en faveur des qualifications<sup>36</sup>.

L'association du changement de système (fordiste versus postfordiste) avec la rupture de la tendance à la baisse des inégalités fait l'objet de débats, mais indique que le mode de croissance dépend du contexte social, économique et institutionnel, et que la croissance en tant que telle est peu encline à influencer les inégalités de façon systématique ; d'autres facteurs et leurs interactions, tels la structure de la croissance, l'organisation du marché du travail, les choix politiques et l'intervention étatique sont autant d'éléments pouvant expliquer l'évolution de la pauvreté relative et des inégalités de revenus.

---

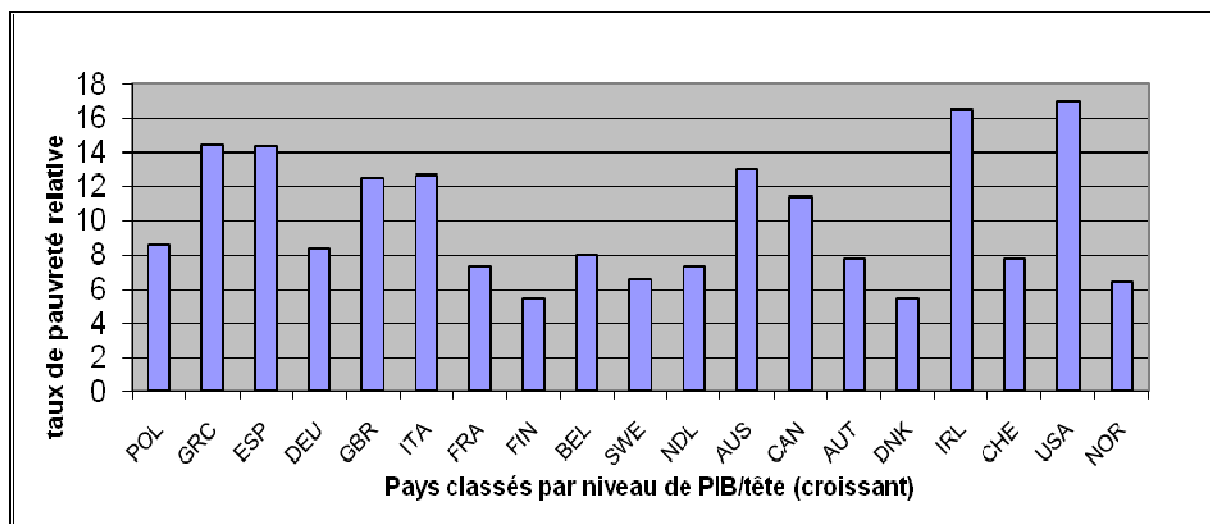
<sup>35</sup> Idem

<sup>36</sup> De Meulemeester J-L, op.cit.

## II/2 Les pays les plus riches ne sont pas les moins pauvres

L'exemple ci-dessus suggère l'absence d'une relation temporelle négative (et systématique) entre croissance économique et inégalité et pauvreté relative. On peut également compléter cette approche par une approche en niveau, c'est-à-dire en confrontant les niveaux de PIB/tête des pays développés avec les niveaux de pauvreté et d'inégalités dans chacun des pays. On constate alors que les pays les plus riches économiquement sont loin d'être les moins pauvres. En effet, on peut montrer qu'il n'existe pas de corrélation entre les niveaux de PIB/tête et les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative: les inégalités et la pauvreté relative au sein des pays développés ne peuvent être mises en relation avec le niveau de leur PIB. L'existence de groupes de pays avec des niveaux d'inégalités et de pauvreté similaires révèle que, au niveau des comparaisons internationales et dans un certain intervalle de PIB/tête, ce sont les institutions et les choix politiques et non le PIB/tête, qui semblent être les déterminants des niveaux de pauvreté relative et d'inégalités. Le graphique ci-dessous représente les niveaux de pauvreté relative par pays classés par ordre croissant de PIB/tête réel.

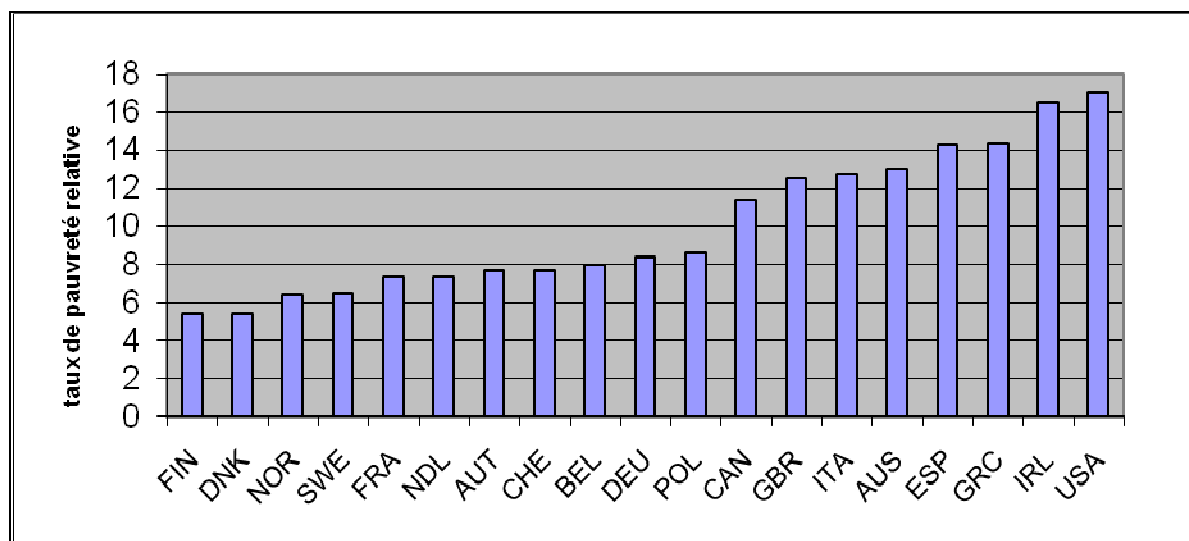
**Figure 1: Taux de pauvreté relative** (seuil: 50% du revenu médian) par pays; pays classés en fonction du PIB/tête (croissant). Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande-Bretagne et Pays-Bas (1999)



Source des données : « Luxembourg Income Study »

On constate donc que les pays les plus riches économiquement ne sont pas spécialement « les moins pauvres ». On peut voir par exemple que la pauvreté relative la plus sévère se trouvent aux Etats–Unis, alors que le PIB/tête y est pratiquement le plus important (après la Norvège). De même, le classement des pays en fonction du degré de pauvreté relative révèle la présence de groupes de pays à niveau de pauvreté relativement proche, comme le montre le graphique ci–dessous.

**Figure 2: Taux de pauvreté relative** (seuil: 50% du revenu médian) classés par ordre croissant, par pays. Année 2000 excepté Australie (2001) et Pologne, Grande–Bretagne et Pays–Bas (1999)



Source des données : « Luxembourg Income Study »

On remarque que les pays nordiques présentent le plus faible pourcentage de ménages pauvres. Les pays d’Europe continentale et la Pologne occupent une position intermédiaire et les pays méditerranéens et anglo–saxons comptent le pourcentage de pauvres le plus élevé. Le « ranking » des pays en fonction du degré de pauvreté relative est globalement similaire à celui du coefficient de Gini (mesure de l’inégalité des revenus).

Ces groupes de pays peuvent être rapportés à la classification des différents types de capitalismes proposés par B. Amable (2005). Celui-ci a effectué une classification des pays en fonction de leur système sociopolitique et institutionnel. Il distingue les modèles

suivants : le « capitalisme libéral de marché » (Australie, Canada, Etats-Unis, Royaume-Unis), le « capitalisme européen continental » (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Suisse,...) le « capitalisme social démocrate » (Danemark, Finlande, Suède) et le « capitalisme méditerranéen » (Grèce, Italie, Portugal, Espagne)<sup>37</sup>. Décrire de façon détaillée les différences entre ces systèmes dépasserait le cadre de cet article, mais nous allons toutefois mentionner dans les grandes lignes certaines de leurs caractéristiques pouvant influencer les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative.

Les graphiques ci-dessus indiquent globalement que les pays correspondant au modèle social-démocrate connaissent les niveaux de pauvreté relative les plus faibles. Ce modèle se caractérise par un niveau de protection sociale élevé, et un système de négociations salariales « coordonnées ». La protection à l'emploi est modérée mais compensée par une facilité d'accès à la formation professionnelle. Les pays correspondant au modèle continental se situent juste après les pays du modèle social-démocrate en ce qui concerne le niveau de leurs inégalités et de leur pauvreté relative. Le modèle continental présente d'ailleurs des points communs avec le modèle social-démocrate. Le niveau de protection sociale y est relativement important et les négociations salariales « coordonnées », mais à un moindre niveau que dans le modèle social-démocrate. Il en va de même pour les facilités à la formation professionnelle. Par contre, le niveau de protection à l'emploi y est plus important.

Les degrés d'inégalités et de pauvreté relative les plus importants se situent globalement au niveau du modèle libéral et du modèle méditerranéen. Le modèle libéral se caractérise par une concurrence importante sur le marché des produits, impliquant une flexibilité importante du marché du travail. Les systèmes de protection sociale y sont relativement peu développés. Le modèle méditerranéen est par contre caractérisé par un degré relativement faible de concurrence sur le marché des produits, impliquant une protection à l'emploi plutôt forte mais le niveau de protection sociale y est faible également.

---

<sup>37</sup> Ils mentionnent également le « capitalisme asiatique » qui ne concerne pas notre échantillon de pays.

Ce constat laisse entendre que les niveaux de pauvreté relative et d'inégalité ne sont donc pas déterminés par les performances économiques, mais que ceux-ci dépendent plutôt de certaines spécificités institutionnelles et sociopolitiques.

Plus particulièrement, une analyse statistique approfondie des données disponibles de 1980 à 2000 pour échantillon de pays de l'OCDE (prenant donc en compte à la fois une dimension temporelle et en niveau) nous a permis de mettre clairement en évidence que le PIB/tête n'explique pas les différences d'inégalité et de pauvreté relative (entre les pays et en général), celles-ci s'expliquant principalement par les différences des dépenses sociales en pourcentage du PIB. Cette étude met également en évidence le rôle du taux de syndicalisation comme facteur de réduction des inégalités de revenus. En effet, les estimations statistiques ont révélées l'influence significative sur le coefficient de Gini et sur la pauvreté relative des choix sociopolitiques, approchés par le pourcentage de dépenses sociales dans le PIB et les taux de syndicalisation. Plus particulièrement, il se confirme, au travers de tous nos modèles et des tests de robustesse, que le pourcentage de dépenses sociales dans le PIB joue un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté relative et des inégalités.

Il est intéressant de mentionner que certains tests statistiques qui tiennent compte de l'évolution temporelle des variables, révèle une corrélation positive entre PIB/tête et pauvreté relative et inégalités entre 80 et 2000. Ceci indique donc qu'il existe des facteurs favorables au développement économique (en ce compris le taux d'ouverture) qui freinent le développement social en ce sens qu'ils sont positivement corrélés avec l'inégalité. Le type de croissance des deux dernières décennies dans les pays développés semble donc bénéficier plus aux riches qu'aux pauvres<sup>38</sup>.

---

<sup>38</sup> Mesuré par le taux de pauvreté relative au seuil de 50% du revenu médian



## Conclusions

Cette étude nous permet d'affirmer qu'il n'existe **pas de relation stable entre croissance et inégalités et pauvreté relative**.

L'évolution et le niveau de la pauvreté relative et de l'inégalité dépendent donc d'autres facteurs que le PIB/tête. La structure de la croissance, et plus particulièrement les institutions et les choix sociopolitiques, s'avèrent jouer un rôle important dans la détermination du niveau d'inégalité et de pauvreté relative. Ce constat implique que l'évolution et **les niveaux de l'inégalité et de la pauvreté relative résultent d'un processus plus « volontariste » que purement « déterministe »**.

Cependant, une croissance résultant d'un accroissement du taux d'emploi est théoriquement susceptible de réduire la pauvreté relative via le canal de la redistribution, mais uniquement compte tenu d'une hypothèse forte d'absence de « working poor » et à pression inchangée des prélèvements obligatoires. Par contre, suivant les mêmes hypothèses, une croissance résultant d'une augmentation de la productivité est susceptible de réduire la pauvreté absolue, mais laissera la pauvreté relative inchangée. Or, c'est l'augmentation de la productivité et non du taux d'emploi qui explique l'accroissement du PIB/tête dans le long terme. Enfin, **un accroissement des taux de prélèvements moyens résultant d'un choix politique orienté vers plus de générosité, est susceptible de diminuer la pauvreté relative, à PIB/tête inchangé**. Suivant ce raisonnement, il a été remarqué que **si l'accroissement du taux d'emploi s'accompagne de politiques fiscales comme la baisse des cotisations patronales, l'effet positif sur la pauvreté relative risque de s'annuler**. Par ailleurs, il est important de **s'assurer que les travailleurs perçoivent un salaire leur permettant de mener une vie décente**.

On a également constaté, via l'examen de l'évolution des taux marginaux de l'impôt sur le revenu, l'absence de relation entre croissance et taux de prélèvement obligatoire moyen.

La « générosité relative » n'augmente donc pas avec le PIB/tête, et l'importance de la redistribution (dans le PIB) est fonction des choix politiques.

L'étude du cas des pays développés confirme la thèse selon laquelle il n'existe pas de relation stable entre PIB/tête et inégalités et pauvreté relative, et met en exergue **le rôle déterminant du type de croissance, des facteurs sociopolitiques et du contexte institutionnel sur le mouvement et les niveaux des taux de pauvreté et des inégalités.**

Premièrement, le renversement –dans une majorité de pays– de la tendance à la réduction des inégalités (et de la pauvreté relative) enregistrée après la seconde guerre mondiale jusqu'environ dans les années 80 indique l'absence d'une relation temporelle négative (et systématique) entre croissance économique et inégalité et pauvreté relative. **L'accroissement des inégalités des dernières décennies dans les pays développés indiquent que du moins à partir d'un certain niveau de développement, la croissance n'est pas un moteur de développement social.**

Deuxièmement, l'absence de corrélation « visible » entre les niveaux de PIB/tête et les niveaux d'inégalité et de pauvreté relative a été démontrée au travers d'une analyse graphique : **les inégalités et la pauvreté relative au sein des pays développés ne peuvent être mises en relation avec le niveau de leur PIB.** L'existence de groupes de pays avec des niveaux d'inégalités et de pauvreté similaires révèle que, au niveau des comparaisons internationales et dans un certain intervalle de PIB/tête, ce sont les institutions et les choix politiques et non le PIB/tête, qui semblent être les déterminants des niveaux de pauvreté relative et d'inégalités.

Troisièmement, **une analyse statistique approfondie a mis en évidence le rôle majeur des dépenses sociales dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, ainsi que l'impact relativement important des taux de syndicalisation.**

Cette analyse de donnée révèle également que **le type de croissance des deux dernières décennies dans les pays développés semble bénéficier plus aux riches qu'aux pauvres.**

Ces différents constats impliquent qu'on **ne peut se limiter au PIB/tête pour juger des performances générales d'un pays, celui-ci constituant uniquement une mesure de l'activité économique**, ne pouvant être associée à un indicateur de bien-être social. Ainsi, afin d'évaluer les performances sociales d'un pays et d'attribuer à celles-ci une importance prioritaire, **des efforts notamment en matière de développement de statistiques de qualité relatives à la pauvreté et l'inégalité restent encore à fournir.**

Plus généralement, ces constatations appellent à une réflexion sur l'orientation des politiques économiques à suivre, et sur la définition des objectifs prioritaires. En effet, **les forces à l'œuvre actuelles semblent toujours axées sur un objectif d'accroissement du PIB, et les politiques sociales sont relayées au second plan. La dynamique européenne et mondiale en attestent : la tendance est à la libéralisation économique, qui laisse peu de place aux politiques « volontaristes ».** Or, nous avons démontré que les niveaux de pauvreté et d'inégalité dépendent d'un choix de société et de mesures résultant bien d'une volonté politique répondant à des objectifs sociaux.